

Mieux accompagner le parcours académique des étudiant·es en exil

L'Université de Lille publie un plaidoyer pour la mise en place d'un statut spécifique

A l'occasion de l'assemblée générale annuelle du réseau *Migrants dans l'Enseignement Supérieur (MEnS)* dont elle est le fer de lance depuis 2017, l'Université de Lille publie ce 16 octobre un plaidoyer pour la mise en place d'un statut particulier pour les étudiant·es en exil, dont le parcours académique est, encore aujourd'hui, semé d'embûches.

Plus de 50 établissements d'enseignement supérieur sont aujourd'hui structurés autour du réseau national *Migrants dans l'Enseignement Supérieur (MEnS)* et proposent à leur niveau un accompagnement et des parcours adaptés à la situation particulière des étudiant·es en exil souhaitant reprendre ou entreprendre des études en France. Pas moins de 39 Diplômes universitaires «Passerelle» sont ainsi actuellement habilités sur le territoire français et permettent de faciliter l'insertion académique de ces étudiant·es. Malgré cela, force est de constater que l'environnement institutionnel demeure extrêmement rigide, avec des contraintes administratives inadaptées dans ce contexte, freinant voire décourageant les carrières universitaires.

Appuyée par une motion votée lors d'un de ses conseils d'administration, l'Université de Lille se fait aujourd'hui le porte voix d'une réflexion globale argumentée autour de la question de l'accès aux études supérieures de ces étudiant·es en exil. Elle s'appuie sur l'expertise de ses académiques (juristes, anthropologues...) et sur son expérience personnelle et concrète dans l'accompagnement de ce public depuis plusieurs années, pour nourrir un argumentaire complet et formuler des

propositions aux institutions. La mise en place d'un statut particulier pour ces étudiant·es est d'ailleurs au cœur de ces propositions, pour un accompagnement administratif et social spécifique adapté, en complément des efforts des établissements d'enseignement.

Plus d'informations sur le réseau MEnS :
↳ www.reseau-mens.org

et sur les dispositifs mis en place à l'Université de Lille :
↳ <https://www.univ-lille.fr/formation/amenagements-des-etudes/des-formations-ouvertes-aux-etudiantes-en-exil>

“

« Cette réunion nationale du réseau MEnS à Lille revêt une grande importance : elle nous ramène aux origines du réseau, qui s'est doté de ses premiers statuts à Lille en 2018 ; elle est concomitante de la parution d'un plaidoyer fort et engagé de l'Université de Lille pour soutenir l'accueil et la qualification des étudiants en exil en France. Ce plaidoyer a valeur d'exemple pour toutes les universités de notre réseau, qui pourront le faire signer par leurs instances à leur tour. »

Mathieu Schneider, Président du réseau MEnS

© Catherine Schneider, Unistra

Le plaidoyer sera dévoilé par Régis Bordet, Président de l'Université de Lille ce mercredi 16 octobre à 9h30 à Sciences Po Lille.

Un temps d'échange est prévu en amont à partir de 9h avec la presse. Merci de nous informer de votre venue par mail à relationspresse@univ-lille.fr.

D'anciens étudiant·es bénéficiaires de nos dispositifs peuvent également se rendre disponibles pour échanger sur leur parcours, n'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits de reportage.

Contacts presse

Elodie Legrand
Chargée des relations presse
06 71 75 45 27
elodie.legrand@univ-lille.fr

Emmanuelle Jourdan Chartier
VP Vie étudiante et campus à l'Université de Lille
Membre du CA du réseau MEnS
06 84 22 53 06
emmanuelle.jourdan-chartier@univ-lille.fr